

## Le Canada et l'Afrique



● *Les coopératives d'assurance médicale peuvent offrir, entre autres, le remboursement des frais médicaux.*

ses méthodes d'administration et les autres points faibles qui peuvent nuire à la solidité financière de l'association. Les coopératives canadiennes sont généralement soumises au même régime fiscal que les autres maisons d'affaires, les ristournes de participation qu'elles versent pouvant, sous réserve de certaines restrictions, être exemptes d'imposition, comme celles des maisons commerciales.

### **Information du public, promotion du mouvement coopératif, communications**

Un certain nombre d'associations de coopératives (organisations non commerciales dont les fonds sont constitués par les cotisations de leurs membres) s'attachent à promouvoir le mouvement coopératif, à informer le public et à établir des relations avec les diverses administrations (municipale, régionale, etc). La plus importante d'entre elles est l'Union coopérative du Canada qui a célébré son soixante-dixième anniversaire en 1979 et qui représente presque tous les types de coopératives canadiennes.

La *Canadian Co-operative Credit Society* s'occupe particulièrement de questions ayant trait aux *credit unions* et la *Co-operative Housing Foundation* joue un rôle semblable dans le secteur de l'habitation. Ces trois organismes travaillent en étroite collaboration. La *Co-operative Trust Company* et le *Co-operators Group Ltd*, quant à eux, se spécialisent de plus en plus dans les questions financières. Deux organismes représentant les coopératives francophones : le Conseil canadien de la coopération — association nationale semblable à l'Union coopérative du Canada qui collabore avec lui dans des domaines d'intérêt commun — et le Conseil de la coopération du Québec qui représente la plupart

des coopératives établies dans cette province.

C'est à l'Université Saint-François-Xavier, à Antigonish, (Nouvelle-Ecosse) que se donnèrent les premiers cours sur les coopératives, cours qui, depuis 50 ans, répondent aux besoins des coopérateurs des provinces de l'Atlantique et auxquels se sont ajoutés, depuis 1960, des cours destinés aux étudiants étrangers (création du Coady International Institute). Le *Co-operative College of Canada*, situé à Saskatoon, en Saskatchewan, est un institut national qui assure la formation des gérants et des directeurs de coopératives. On y élabore actuellement un programme de cours spécialisés portant sur les besoins particuliers des diverses régions. En outre, ce collège administre, pour le compte des *credit unions*, le *Canadian Credit Union Institute* qui offre une formation spéciale aux gérants de coopératives financières.

En 1976, l'Université de Sherbrooke a créé l'Institut de recherche et d'enseignement pour les coopératives (CEDEC) qui, plutôt que d'assurer une formation immédiate et pratique sur les coopératives, offre des cours d'économie, de sociologie, de gestion et de plusieurs autres disciplines.

Pour sa part, la Fédération de Québec des Caisses populaires Desjardins a créé l'institut coopératif Desjardins afin de donner au personnel des coopératives du Québec, y compris les directeurs, une formation dans les diverses techniques de gestion.

Les organisations coopératives du Canada commanditent toute une gamme de publications qui traitent de tous les sujets propres à intéresser les coopérateurs.

En tout, plus de 7 millions de lettres d'informations, bulletins, revues, et journaux, etc. sont publiés chaque année par le mouvement coopératif. ■